



RCS : NIORT

Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00153

Numéro SIREN : 431 942 838

Nom ou dénomination : ALTIMA ASSURANCES

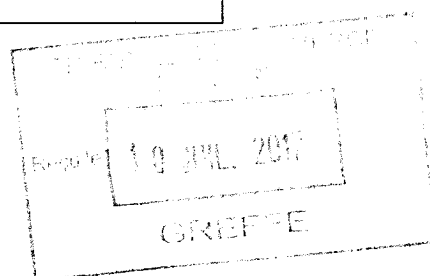
Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2017 sous le numéro de dépôt 2935

Copie ou extrait certifié conforme à l'original
Le Directeur général
Florent VILLAIN



ALTIMA ASSURANCES

**275 Rue du Stade
79180 TREVINS DE CHAURAY**



**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2016**

 ***Altima***

BILAN

ALTIMA ASSURANCES
COMPTES ANNUELS 31/12/2016
BILAN ACTIF

	Brut	Amort. et provisions	Net	Exercice N-1
1 - CAPITAL SOUSCRIT APPELE				
ECART D'ACQUISITION				
2 - ACTIFS INCORPORELS	5 811 300	(2 298 461)	3 512 839	2 962 975
3 - PLACEMENTS	54 016 398	(10 840 998)	43 175 400	46 853 041
3a - Terrains et constructions				
3b - Placements dans les entreprises liées et entreprises avec lien de participation	12 050 998	(10 840 998)	1 210 000	1 100 000
3c - Autres placements	41 965 400	0	41 965 400	45 753 041
3d - Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
4 - PLACEMENTS REPRESENTANT LES PROV. TECHN. (CONTRAT EN UC)				
5 - PART DES CESSION. ET RETROCESSION. DANS LES PROV. TECHN.	22 288 919		22 288 919	25 219 563
5a - Prov. pour primes non acquises et risques en cours				
5b - Provisions d'assurance-vie				
5c - Provisions pour sinistre (Vie)				
5d - Provisions pour sinistres (Non vie)	22 288 919		22 288 919	25 219 563
5e - Provisions pour part. aux bénéfices et ristournes (vie)				
5f - Prov. pour participation aux bénéfices et ristournes (non-vie)				
5g - Provisions d'égalisation				
5h - Autres provisions techniques (Vie)				
5i - Autres provisions techniques (Non-vie)				
5j - Provisions techniques des contrats en unité de compte				
6 - CREANCES	21 707 891	(568 789)	21 139 102	10 057 973
6a - Créances nées d'opérations d'assurance directe	18 555 426	(568 789)	17 986 638	7 782 840
6aa - Primes acquises non émises	2 012 914		2 012 914	
6ab - Autres créances nées d'opérat. d'assur. directe	16 542 513	(568 789)	15 973 724	7 782 840
6b - Créances nées d'opérations de réassurances	2 676 909		2 676 909	1 176 448
6c - Autres créances	475 555		475 555	1 098 685
6ca - Personnel	0		0	0
6cb - Etat organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 952		1 952	6 947
6cc - Débiteurs divers	473 603		473 603	1 091 739
6d - Capital appelé non versé				
7 - AUTRES ACTIFS	993 293	(245 505)	747 787	544 263
7a - Actifs corporels d'exploitation	631 836	(245 505)	386 331	326 968
7b - Compte-courants et caisse	361 456		361 456	217 294
7c - Actions propres	0			
8 - COMPTE DE REGULARISATION	1 711 242		1 711 242	1 875 750
8a - Intérêts et loyers acquis non échus	229 047		229 047	302 025
8b - Frais d'acquisition reportés	164 940		164 940	317 493
8c - Autres comptes de régularisation	1 317 255		1 317 255	1 256 231
8d - Impôts différés actifs				
9 - DIFFERENCE DE CONVERSION				
	106 529 043	(13 953 753)	92 575 290	87 513 564

ALTIMA ASSURANCES
COMPTES ANNUELS 31/12/2016
BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
1 - CAPITAUX PROPRES	25 297 049	25 364 696
1a - Capital social (ou fonds d'établissement)	26 965 400	26 965 400
1b - Primes liées au capital social		
1c - Ecart dépréciation durable		
1d - Autres réserves	62 573	62 573
1e - Report à nouveau	(1 663 277)	(1 485 734)
1f - Résultat de l'exercice	(67 647)	(177 543)
1g - Subventions d'investissement		
1h - Autres		
Réserves hors groupe		
Résultat hors groupe		
2 - PASSIFS SUBORDONNES		
3 - PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES	56 413 406	55 091 741
3a - Provisions pour primes non acquises et risques en cours	11 041 292	9 572 189
3b - Provisions d'assurance-vie		
3c - Provisions pour sinistres (Vie)		
3d - Provisions pour sinistres (Non-vie)	44 841 543	45 085 610
3e - Provisions pour part. aux bénéfices et ristournes (Vie)		
3f - Provisions pour part. aux bénéfices et ristournes (Non-vie)		
3g - Provisions pour égalisation		
3h - Autres provisions techniques (Vie)		
3i - Autres provisions techniques (Non-vie)	530 571	433 943
4 - PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS EN UC		
5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Impôts différés passif		
6 - DETTE POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES REASSUREURS	3 326 786	2 897 220
7 - AUTRES DETTES	7 358 032	3 774 705
7a - Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 246 241	1 950 240
7b - Dettes nées d'opérations de réassurance	150 478	227 780
7c - Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d - Dettes envers des établissements de crédit		0
7e - Autres dettes	3 961 313	1 596 686
7ea - Titres de créances négociables émis par l'entreprise		
7eb - Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
7ec - Personnel	119 627	105 023
7ed - Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	3 219 670	393 021
7ee - Créanciers divers	622 016	1 098 642
8 - COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	180 017	385 202
Ecart d'acquisition passif		
9 - DIFFERENCE DE CONVERSION		
TOTAL PASSIF	92 575 290	87 513 564

COMPTES DE RESULTAT

ALTIMA ASSURANCES
COMPTES ANNUELS 31/12/2016
COMPTE TECHNIQUE - ASSURANCE NON VIE

		Signe	Opérations brutes N	Cessions et rétrocess. N	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
1 - PRIMES ACQUISES						
1a - Primes		+	24 816 840	(2 310 309)	22 506 531	15 326 844
1b - Var. des primes non acquises et risques en cours		+/-	26 285 943 (1 469 103)	(2 310 309) 0	23 975 634 (1 469 103)	14 462 872 863 972
2 - PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES		+	305 753		305 753	865 689
3 - AUTRES PRODUITS TECHNIQUES		+	1 225 485		1 225 485	2 696 504
4 - CHARGES DES SINISTRES						
4a - Prestations et frais payés		-	(16 891 856) (17 370 154)	322 039 3 252 683	(16 569 816) (14 117 471)	(15 539 488) (13 564 814)
4b - Charges des provisions pour sinistres		+/-	478 298	(2 930 643)	(2 452 345)	(1 974 674)
5 - AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES		+/-	(75 181)		(75 181)	1 423 257
6 - PARTICIPATION AUX RESULTATS		-	0		0	15 099
7 - FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINIST.						
7a - Frais d'acquisition		-	(7 072 733)	14 003	(7 058 730)	(6 070 636)
7b - Frais d'administration		-	(1 418 421)		(1 418 421)	(1 296 841)
7c - Commissions reçues des réassureurs		+	(5 654 312)	14 003	(5 654 312)	(4 773 795)
8 - AUTRES CHARGES TECHNIQUES		-	(694 789)		(694 789)	(679 377)
9 - VAR. DE LA PROV. POUR EGALISATION		+/-				
RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE			1 613 521	(1 974 267)	(360 746)	(1 962 109)

ALTIMA ASSURANCES
COMPTES ANNUELS 31/12/2016
COMPTE NON TECHNIQUE

		Signe	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
1 -	RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE		(360 746)	(1 962 109)
2 -	RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE			
3 -	PRODUITS DES PLACEMENTS		769 615	1 788 823
	3a - Revenus des placements	+	586 469	652 189
	3b - Autres produits des placements	+	134 861	1 118 696
	3c - Profits provenant de la réalisation des placements	+	48 285	17 938
4 -	PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES	+	0	0
5 -	CHARGE DES PLACEMENTS		(220 444)	(178 263)
	5a - Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	-	(16 753)	(9 610)
	5b - Autres charges des placements	-	(98 149)	(140 196)
	5c - Pertes provenant de la réalisation des placements	-	(105 542)	(28 457)
6 -	PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES	-	(305 753)	(865 689)
7 -	AUTRES PRODUITS NON-TECHNIQUES	+	31 623	6 066
8 -	AUTRES CHARGES NON-TECHNIQUES	-	0	0
9 -	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(16 475)	131 178
	9a - Produits exceptionnels	+	44 596	126 790
	9b - Charges exceptionnelles	-	(61 071)	4 388
10 -	PARTICIPATION DES SALAIRES	-		
11 -	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-	34 535	902 450
	Impôts différés	+/-		
12 -	RESULTAT APRES IMPOTS DES SOCIETES INTEGREES		(67 647)	(177 543)
	Part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	+/-		
	RESULTAT APRES IMPOTS SUR LES SOCIETES		(67 647)	(177 543)
	Intérêts des minoritaires	+/-		
	Résultat après impôts avant amort. des écarts d'acquisition		(67 647)	(177 543)
	Amortissement des écarts d'acquisition	-		
13 -	RESULTAT DE L'EXERCICE		(67 647)	(177 543)

TABLEAU DES ENGAGEMENTS

DETAILS DES COMPTES

DETAIL DES COMPTES				
N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
50800000	AUTRES ACTIFS INCORPORELS	5 629 951	3 796 467	1 833 484
50815000	DEVELOPPEMENTS OU LOGICIELS GENERES EN INTER	181 349	1 021 104	-839 755
	sous total	5 811 300	4 817 571	993 728
59080000	AMORTISSEMENTS DES AUTRES ACTIFS INCORPORE	-2 298 461	-1 854 596	443 865
2 -	ACTIFS INCORPORELS	3 512 839	2 962 975	1 437 594
25050000	ACTIONS SA ALTIMA COURTAGE	10 550 998	10 550 998	0
25051000	ACTIONS SA ALTIMA COURTAGE	1 500 000	1 500 000	0
29610000	PROV.DEPREC.TITRES DE PARTICIPATION	-10 550 998	-10 550 998	0
29611000	PROV.DEPREC.TITRES DE PARTICIPATION	-290 000	-400 000	-110 000
3b	3b - Placements dans les entreprises liées et entreprises avec lien de participation	1 210 000	1 100 000	-110 000
23012000	AUTRES SICAV ET FCP D'OBLIGATIONS ET DE TCN	994 132	0	994 132
23013000	AUTRES SICAV ET FCP MONETAIRES	4 805 758	12 585 895	-7 780 137
23021000	AUTRES SICAV ET FCP (inclus 2090A)	811 696	1 858 203	-1 046 506
23021600	AUTRES OPCVM à REVENU VARIABLE - PARTICIPATIO	1 038 739	0	1 038 739
23050150	ACTIONS NON COTES - PARTICIPATION GROUPE	54	54	0
23050300	ACTIONS, PARTS ET DROITS NON COTES DE STES CO	153	153	0
23100100	OBLIGATIONS COTEES EMISES PAR UN ETAT ET ASSI	10 084 461	8 021 061	2 063 400
23100150	OBLIGATIONS COTEES EMISES PAR UN ETAT ET ASSI	1 798	367	1 431
23101100	OBLIGATIONS COTEES GARANTIES PAR UN ETAT	6 379 899	6 878 999	-499 100
23101200	AUTRES OBLIGATIONS COTEES NON GARANTIES	12 013 865	10 511 640	1 502 225
23101300	OBLIGATIONS FONCIERES		497 825	-497 825
23101500	OBLIGATIONS SECURISEES	498 845	498 845	0
23161200	AUTRES VALEURS, CERTIFICATS DE DEPOTS ET BONS	1 866 000	0	1 866 000
23321000	COMPTES A TERME	3 470 000	4 900 000	-1 430 000
3c	3c - Autres placements	41 965 400	45 753 841	-3 787 841
3	PLACEMENTS	43 175 400	46 853 841	-3 677 841
39321000	PART CEDEE DANS LES PROVISIONS POUR SINISTRES	22 288 919	25 219 563	-2 930 643
3d	3d - Provisions pour sinistres (Non vie)	22 288 919	25 219 563	-2 930 643
5	PART DES CESSIONS DANS LES PROV. TECHN.	22 288 919	25 219 563	-2 930 643
40000000	PRIMES A EMETTRE	2 016 315	0	2 016 315
40100000	PRIMES A ANNULER	-3 401	0	3 401
5aa	5aa - Primes acquises non émises	2 012 914	0	2 012 914

DETAIL DES COMPTES

N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
40230000	COMPTES COTISATIONS	5 678 139	7 707 764	-2 029 626
40340000	COMPTE COURANT FBA	64 479	74 966	-10 487
40330000	PRIMES - REVERSEMENT EN ATTENTE	10 229 274	30	10 229 244
40224000	ASSURES CNO PNO, recouvrement par CGIA	0	50 891	-50 891
40225000	COMPTES CLIENTS HOLLAND BIKES	0	19 987	-19 987
40221500	ASSURES HOLLAND BIKES EN OPTION	0	10 661	-10 661
40227000	CYCLEZ, TOUS ASSURES	0	3 271	-3 271
40335000	C/C IMA	95 363	28 307	67 055
40832000	REGULARISATION DES PRESENTATIONS IDA ALTIMA	234 232	0	234 232
40835000	CREANCES SUR ORGANISMES D'ASSURANCE - IDA	241 026	0	241 026
	sous-total	16 542 513	7 895 878	8 646 635
49710000	PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	-568 789	-113 038	455 751
6ab	6ab - Autres créances nées d'opérat. d'assur. directe	15 973 724	7 782 840	9 190 884
41021200	COMPTE COURANT AXA	0	134 830	-134 830
41202000	C/C REASSUREURS QP AON	1 244 939	0	1 244 939
41210002	C/C MACIF	702 875	333 242	369 632
41220002	C/C MAIF	338 720	311 288	27 432
41230002	C/C MATMUT	310 677	288 233	22 443
41240002	C/C AMF	20 507	20 385	122
41250002	C/C SMACL	2 976	6 300	-3 324
41260002	C/C AGPM ASSURANCES	17 583	20 385	-2 802
41270002	C/C MFA	8 372	21 573	-13 201
41280002	C/C MAPA	20 493	30 499	-10 006
41290002	C/C MUTUELLES DES MOTARDS	9 768	9 712	56
6b	6b - Créances nées d'opérations de réassurances	2 676 909	1 176 448	1 500 461
44300000	CREANCES SUR LE FGAOD - RENTES INDEXEES	1 952	1 952	0
44510400	TAXES S/CONTRATS ASSUR. CNO PNO		4 995	-4 995
6cb	6cb - Etat organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	1 952	6 947	-4 995
45158000	GROUPE C/C MAIF - INTEGRATION FISCALE	19 328	766 027	-746 699
46241800	FACTURES A ETABLIR	295 262	312 600	-17 337
46270000	AUTRES DEBITEURS TICKETS RESTAURANT	5 999	6 228	-229
46870000	DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR - AUTRES ENTREPRIS	68 087	6 884	61 204
46200000	AUTRES CREDITEURS DIVERS	84 927	-570 939	-655 865
6cc	6cc - Débiteurs divers	473 503	1 591 739	-718 236
6	6 - CREANCES	21 139 102	19 057 973	11 940 307

DETAIL DES COMPTES				
N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
51043100	DEPOTS DE GARANT EFFECT PAR LA STE POUR DES I	31 430	72 204	-40 774
51111000	MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE	200 239	168 458	31 781
51141000	MOBILIERS ET MATERIELS DE BUREAU	54 680	54 125	554
51151000	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS, INSTALLATIONS	337 902	217 500	120 402
51151500	ENCOURS SUR AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS, IN	7 587	0	7 587
	sous total	631 836	512 287	119 549
59111100	AMORTISSEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE ET	-157 483	-134 267	23 216
59114100	AMORTISSEMENTS DU MOBILIER ET MATERIEL DE B	-51 904	-51 052	852
59115100	AMORTISSEMENT DES AGENCEMENTS, AMENAGEME	-36 118	0	36 118
	sous total	-245 505	-185 319	60 186
7a	7a - Actifs corporels d'exploitation	386 331	326 968	59 363
52210000	SOCIETE GENERALE	320 804	200 756	120 048
52240000	CREDIT COOPERATIF	-73	16 501	16 574
52260000	CIC OUEST	10	0	10
52270000	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES	1 501	0	1 501
52280000	SOCIETE GENERALE CPTe INDISPONIBILITE COMM SA	39 107	0	39 107
52300000	CAISSE	107	37	70
7b	7b - Comptes courants et caisses	361 456	217 294	144 162
7	AUTRES ACTIFS	747 787	544 263	203 524
48001000	INTERETS COURUS SUR OBLIGATIONS ET TCN - ETAT	75 152	54 102	21 050
48007000	INTERETSCOURUS TITRES NON GARANTIS	138 883	227 363	-88 480
48008000	INTERETS COURUS SUR DEPOTS AUPRES D'ETABLISSE	15 011	20 560	-5 549
8a	8a - Interêts et loyers acquis non échus	229 047	302 025	-72 978
48120000	FRAIS D'ACQUISITIONS REPORTEES	164 940	317 493	-152 553
8b	8b - Frais d'acquisition reportés	164 940	317 493	-152 553
48300100	DIFFERENCES SUR LES PRIX DE REMBOURSEMENT A P	4 174	1 750	2 424
48300200	DIFFERENCES SUR LES PRIX DE REMBOURSEMENT A P	51 035	37 874	13 161
48611000	CHARGES PAYEES D'AVANCE	1 262 047	1 216 607	45 440
8c	8c - Autres comptes de régularisation	1 317 255	1 255 231	62 025
8	COMPTE DE REGULARISATION	1 711 242	1 575 750	135 492
	TOTAL ACTIF	92 575 290	87 513 564	5 061 726

DETAIL DES COMPTES				
N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
10130000	CAPITAL SOUSCRIT - APPEL VERSE	26 965 400	26 965 400	0
10620000	RESERVES INDISPONIBLES	1 950	1 950	0
10680000	AUTRES RESERVES	60 623	60 623	0
11000000	REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	-1 663 277	-1 485 734	177 543
12000000	RESULTAT DE L'EXERCICE	-67 647	-177 543	-109 896
1	CAPITAUX PROPRES	25 297 049	25 364 696	67 647
31210000	PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES (HORS SA	11 041 292	9 221 103	1 820 188
31202000	PROVISION POUR PRIMES NON ACQUISES,MRH	0	351 086	351 086
3a -	Provisions pour primes non acquises et risques en cours	11 041 292	9 572 189	2 171 274
33211000	PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER DE L'EXERCICE	44 510 474	44 950 725	-440 250
33212000	PROVISIONS POUR SINISTRES TARDIFS A PAYER DE L'	739 057	0	739 057
33214000	PROVISIONS POUR CHARGEMENT DE FRAIS DE GESTI	763 551	690 813	72 738
33311000	PREVISIONS DE RECOURS A ENCAISSER DE L'EXERCIC	-1 171 539	-555 928	615 611
3d -	Provisions pour sinistres (Non-vie)	44 841 543	45 085 610	937 156
37211200	PROVISIONS MATHEMATIQUES RENTES VIE DES EXER	21 447	0	21 447
37230000	PROV PR RISQUE D'EXIGIBILITE DES ENGAGEMENTS T	9 827	0	9 827
37220000	PROVISION POUR RISQUE EN COURS	499 297	433 943	65 354
3i	Autres provisions techniques (Non-vie)	530 571	433 943	75 181
3	PROVISION TECHNIQUES BRUTES	58 413 406	55 001 741	3 253 611
17300000	DETTES POUR ESPECES REMISES PAR LES CESSIONNA	3 326 786	2 897 220	429 566
6	DETTE POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES REASSUREURS	3 326 786	2 897 220	429 566
40300000	C/C COURTIER-INTERMEDIAIRE ASSURE	2 565 507	1 945 686	619 821
40320000	COMMISSIONS INTERMEDIAIRES D'ASSURANCES	487 931		487 931
40328000	COMMISSIONS PROVISIONS	188 249	0	188 249
40831000	DETTES ENVERS ORGANISMES D'ASSURANCE IDA	4 554	4 554	0
7a	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 246 241	1 950 240	1 246 001
41202000	C/C REASSUREURS QP AON		30 213	-30 213
41204000	C/C REASSUREURS CCR	150 478	197 567	-47 089
7b	Dettes nées d'opérations de réassurance	150 478	227 780	-17 302
42821000	PROVISIONS SUR CONGES PAYES	59 768	53 863	5 906
42822000	DETTES PROV. POUR CONGES	34 029	28 284	5 745
42861100	PROV. CHARGES/PRIMES 2	25 830	22 876	2 954
7cc	7cc Personnel	119 627	105 023	14 604

DETAIL DES COMPTES				
N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
43100000	CREANCES SUR LA SECURITE SOCIALE	46 472	40 847	5 626
43130000	DETTES S/SECU SOC, AUTO		64 491	64 491
43701000	ASSEDIC	7 778	6 810	968
43711100	ARRCO CADRES	4 104	3 382	722
43712600	ARRCO NON CADRES	978	973	5
43713000	COTISATION AGFF	2 437	2 124	313
43715100	AGIRC	10 510	9 469	1 042
43728000	MUTAVIE PREVOYANCE CADRES	1 927	1 594	333
43728100	MUTAVIE PREVOYANCE NON CADRES	187	180	7
43728200	REGIME PROFESSIONNEL DE PREVOYANCE	3 300	2 499	802
43728400	PREVOYANCE B2V CADRES	318	169	149
43728500	PREVOYANCE B2V NON CADRES	36	27	8
43729000	MUTUELLE SMIP	1 589	1 167	421
43770100	B.C.A.C.	1 033	969	64
43820000	ORG. SOC.-CHARGES SOC./CP	34 537	31 618	2 919
43821000	ORG.SOC.CHGES SOC/CP OUVERTURE	19 958	16 777	3 181
43860000	ORGANISMES SOCIAUX.CHGES PAYER	11 918	6 951	4 967
43865100	CHGES SOCIALES S/ PRIMES 2	14 890	13 417	1 473
44510000	TAXES SUR LES CONTRATS D ASSURANCE FRANCE	2 683 654	163 657	2 519 996
44510200	TAXES CONTRATS ASSURANCES MRH FRANCE		2 614	2 614
44510500	TAXES S/CONTRATS ASSURANCES,HOLLAND BIKES		282	282
44510700	TAXES S/CONTRATS ASSURANCES, CYCLEZ		155	155
44580000	TAXES A REGULARISER	316 922	0	316 922
44860000	TAXES SUR LES SALAIRES	45 306	13 073	32 233
44861000	TAXE D'APPRENTISSAGE	8 342	7 516	826
44862000	FORMATION PROFESSIONNELLE	3 475	2 261	1 214
7ed	7ed - Etat, organismes de Sécurité sociale et collectivités publiques	3 219 570	393 021	2 826 549
46200000	CREDITEUR DIVERS		570 939	-570 939
46221000	CLIENTS	18 004	0	18 004
46240800	FRS-FACTURES NON PARVENUES	386 166	512 814	-126 648
46274100	DETTES ENVERS LE FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILISTE	140 811	4 494	136 317
46277000	DETTES ET CREANCES ENVERS LE FONDS DE GARANTIE	77 034	7 805	69 230
46277200	DETTES FG CONTRE ACTE TERR. MRH		785	785
46277400	DETTES FG CONTRE ACTES TERR, CNO PNO		1 571	1 571
46277500	DETTES ENVERS FGA, HOLLAND BIKES		182	182
46277700	DETTES ENVERS FGA, CYCLEZ		53	53
7ee	7ee - Creditiers divers	622 016	1 098 542	-476 526
7	AUTRES DETTES	7 358 932	3 774 706	3 584 226
48500100	AMORTISSEMENT DE DIFFERENCE DE PRIX DE REMB	75 760	36 790	38 970
48500200	AMORTISSEMENT DE DIFFERENCE DE PRIX DE REMB	104 256	348 412	-244 156
8	COMPTES DE REGULARISATION PASSIF	180 016	385 202	-205 186
	TOTAL PASSIF	92 575 290	87 513 565	7 249 230

DETAIL DES COMPTES

N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
70202100	COTISATIONS EMISES DE L'EXERCICE	-30 437 903	-17 316 547	13 121 356
70203000	ACCESSOIRES DE COTISATIONS	-185 649	-243 879	-58 229
70222100	ANNULLATIONS DE COTISATIONS DE L'EXERCICE	4 337 609	1 685 011	2 652 598
	sous-total	-26 285 943	-15 875 415	10 410 528
70821000	PART CEDEE DANS LES COTISATIONS DE L'EXERCICE	2 310 309	1 412 543	907 630
1-a	Primes	-23 975 634	-14 462 872	11 518 159
70921000	VARIATION DE LA PROVISION POUR PRIMES NON AC	1 469 103	-863 972	2 323 210
1-b	Variation des primes non acquises et risques en cours	1 469 103	-863 972	2 323 210
1	PRIMES	-22 506 531	-15 326 844	-7 179 688
79290000	PRODUITS DES PLACEMENTS TRANSFERES AU COMP	305 753	865 689	-559 936
2	PRODUIT DES PLACEMENTS ALLOUEES	305 753	865 689	-559 936
72000000	PRODUCTION IMMOBILISEE	-927 784	-2 375 235	-1 447 450
74232000	PRODUITS ACCESSOIRES - ACTIVITE FRAIS GENERAU	-181 212	-191 144	-9 932
75200000	REPRISE CREANCES DOUTEUSES	-113 038	-126 674	-13 636
79100000	REPRISE AVANTAGE EN NATURE	-3 451	-3 451	0
2	AUTRES PRODUITS TECHNIQUES	-1 225 485	-2 696 504	-1 471 019
60201100	SINISTRES DE L'EXERCICE EN PRINCIPAL	13 734 435	13 432 553	301 882
60206100	SINISTRES DES EXERCICES - ASSISTANCE	765 133	876 137	-111 004
60211100	ARRERAGES HORS MAJORATIONS DE L'EXERCICE	5 009	3 337	1 672
60221100	CAPITAUX CONSTITUTIFS DE RENTES DE L'EXERCICE	21 447		21 447
60231100	RECOURS ET SAUVETAGES DE L'EXERCICE	-1 489 338	-2 374 358	-885 021
60256100	COMMISSIONS DE GESTION DES SINISTRES DE L'EXER	1 901 553	1 271 263	630 289
60281100	FRAIS ET ACCESSOIRES DE L'EXERCICE	115 405		115 405
60288100	REGLEMENT DES SINISTRES - FRAIS INTERNES	2 316 510	2 126 677	189 834
	sous-total	17 370 154	15 335 609	2 034 545
60921000	PART CEDEE DANS LES PRESTATIONS ET FRAIS PAYE	-3 252 683	-1 770 794	1 481 888
4-a	Prestations et frais payés	14 117 471	13 564 814	552 657
				0
61201100	VARIATIONS DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PA	-145 829	3 536 227	3 682 056
61201200	VAR. DES PROVISIONS POUR SINISTRES TARDIFS A P	739 057	108 192	630 866
61201400	VARIATION DU CHARGEMENT DE FRAIS DE GESTION	763 551	-112 354	875 905
61202200	VAR. DES PROVISIONS POUR SINISTRES TARDIFS A P	-690 813		690 813
61202400	VARIATION DU CHARGEMENT DE FRAIS DE GESTION	-528 653		528 653
61231100	VARIATIONS DES PREVISIONS DE RECOURS A ENCAIS	-1 171 539	-328 328	843 211
61232100	VARIATIONS DES PREVISIONS DE RECOURS A ENCAIS	555 928		555 928
	sous-total	-478 298	3 203 736	3 682 034
61921000	PART CEDEE DANS LES VARIATIONS DE PROVISIONS	2 930 643	-1 229 062	4 159 705
4-b	Charges des provisions pour sinistres	2 452 345	1 974 674	477 671
4	CHARGES DES SINISTRES	16 569 816	15 539 488	1 030 328

DETAIL DES COMPTES				
N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
				0
62122000	VAR. DES PROVISIONS POUR RISQUE EN COURS DE L'E	499 297	-1 423 257	1 922 553
62123000	VAR. DES PROVISIONS POUR RISQUE EN COURS DES E	-433 943		433 943
62128000	VAR. DES PROV PR RISQUE D'EXGIBILITE DES ENGAGE	9 827		9 827
5	AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES	75 181	-1 423 257	1 498 437
				0
63293000	PARTICIPATION AUX BENEFICES		-15 099	15 099
6	PARTICIPATION AUX RESULTAT	0	-15 099	15 099
				0
64205100	COMMISSIONS SUR FRAIS D'ACQUISITION - EXERCICE	586 500	727 533	-141 033
64208100	ACQUISITION DE CONTRATS - FRAIS INTERNES	831 922	569 308	262 613
7-a	Frais d'acquisition	1 418 421	1 296 841	121 580
				0
64225000	COMMISSION GESTION CONTRATS	1 312 582	870 662	441 919
64228100	ADMINISTRATION DE CONTRATS - FRAIS INTERNES	4 341 730	3 903 133	438 598
7-b	Frais d'administration	5 654 312	4 773 795	880 517
				0
64921000	COMMISSIONS ET PARTICIPATIONS DE L' EXERCICE R	-14 003		14 003
7-c	Commissions reçues des réassureurs	-14 003	0	14 003
7	FRAIS D'ACQUISITION ET D'ADMINISTRATION	7 058 730	6 070 636	988 094
				0
64588100	AUTRES CHARGES TECHNIQUES - FRAIS INTERNES	694 789	679 377	15 413
8	AUTRES CHARGES TECHNIQUES	1 993 368	1 550 030	443 329
				0
76030100	REVENUS DES OPCVM OBLIGATAIRES	-16 450		16 450
76030200	REVENUS AUTRES OPCVM - DIVIDENDES	-24 512	-4 940	19 572
76030500	REVENUS DES ACTIONS ET TITRES NON COTES	-2	-1	1
76031010	REVENUS ENCAISSES D'OBLIGATIONS ET TCN D'ETAT	-166 819	-659 293	-492 474
76031020	REVENUS SUR TRANSACTIONS D'OBLIGATIONS ET TC	-1 677	52 314	53 992
76031030	REVENUS COURUS SUR OBLIGATIONS ET TCN D'ETAT	206 313	31 332	174 982
76031040	PRIMES DE REMBOURSEMENT SUR OBLIGATIONS ET TCN D'ETATS ET ASSIMIL	0	-1 126	1 126
76031601	REVENUS ENCAISSES D'OBLIGATIONS ET TCN AUTRES	-419 895	-10 105	409 791
76031602	REVENUS SUR TRANSACTION D'OBLIGATIONS ET TCN	3 338		3 338
76031603	REVENUS COURUS D'OBLIGATIONS ET TCN AUTRES	-138 883	5 095	143 978
76031650	PRIMES DE REMBOURSEMENT SUR OBLIGATIONS ET	-764		764
76033100	REVENUS DES DEPOTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS D	-32 664	-152 687	-120 023
76033200	REVENUS COURUS DES DEPOTS AUPRES D'ETABLISSE	5 549	87 222	-81 674
3-a	Revenus des placements	-56 449	-552 189	-495 721

DETAIL DES COMPTES				
N° de Compte	Libellé de compte	31/12/2016	31/12/2015	Variation
				0
76811000	PROFITS SUR CESSIONS D'OBLIGATIONS ET TCN AUT	-2 424	-18 329	-15 905
76812000	PRODUITS DES DIFFERENCES SUR LES PRIX DE REMBT	-21 006		21 006
76815000	PRODUITS DES DIFFERENCES D'INFLATION ET TCN D'E	-1 431	-367	1 064
76950500	ENTREP. LIEES - REPRISES DES DEPRECIATIONS DES A	-110 000	-1 100 000	-990 000
3-b	Autres produits des placements	-134 861	-1 118 696	-983 835
				0
76413010	PROFITS SUR CESSIONS D'OPCVM DETENANT EXCLUS	-14 637	-17 938	-3 301
76413020	PROFITS SUR CESSIONS D'AUTRES OPCVM	-21 712		21 712
76413160	PROFITS SUR CESSIONS D'OBLIGATIONS ET TCN AUT	-11 936		11 936
3-c	Profits provenant de la réalisation des placements	-48 285	-17 938	30 347
3	PRODUIT DES PLACEMENTS	-769 615	-1 788 823	-1 019 209
				0
66000000	INTERETS DES DEPOTS ESPECES DES CESSIONNAIRES		359	-359
66216000	FRAIS DIVERS	16 753	9 251	7 502
5-a	Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers	16 753	9 610	7 143
				0
66812100	DECOTES SUR REMBOURSEMENT D'OBLIGATIONS ET	20 796	13 080	7 716
66831000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE DIFF. DE PRIX	50 604	127 115	-76 511
66832000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS DE DIFF. DE PRIX	26 749		26 749
5-b	Autres charges des placements	98 149	140 195	-42 047
				0
66403010	PERTES SUR CESSIONS D'OPCVM DETENANT EXCLUSI	161		161
66403020	PERTES SUR CESSIONS DES AUTRES OPCVM	102 552	28 457	74 095
66403100	PERTES SUR CESSIONS D'OBLIGATIONS ET TCN D'ETA	2 829		2 829
5-c	Pertes provenant de la réalisation des placements	105 542	28 457	77 085
5	CHARGE DES PLACEMENTS	220 444	178 263	42 181
				0
79200000	PRODUITS DES PLACEMENTS ALLOUES AU COMPTE T	-305 753	-865 689	-559 936
6	PRODUIT DES PLACEMENTS TRANSFERES	305 753	865 689	559 936
				0
75100000	RECUPERATIONS	-31 623	-6 066	25 557
7	AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	-31 623	-6 066	25 557
				0
77410000	PROFITS DIVERS SUR OPERATIONS D'EXPLOITATION	-516		516
77490000	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	-44 080	-126 790	-82 710
67406000	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	61 071	-10 256	71 327
67421000	VALEURS NETTES D'ACTIFS CEDES IMMO. CORP; D'EXPLOITATION		5 868	-5 868
8	RESULTAT EXCEPTIONNEL	16 475	-181 178	147 654
				0
69500000	IMPOTS SUR LES BENEFICES		-153 449	153 449
69898000	INTEGRATION FISCALE - PRODUITS -CREDIT IMPOT R	-34 535	-749 001	-714 466
11	IMPOTS SUR LES BENEFICES	-34 535	-902 450	-867 915
13	RESULTAT DE L'EXERCICE	-67 647	-177 543	-109 896

TABLEAU DES ENGAGEMENTS

TABLEAU DES ENGAGEMENTS			
	Montant N	Montant N-1	Variation
ENGAGEMENTS RECUS	4 500 999	4 500 999	0
ENGAGEMENTS DONNES	15 091 270	15 078 596	12 674
AVALS, CAUTIONS, GARANTIES			
ACTIFS AVEC ENGAGEM. DE REVENTE			
AUTRES ENG. SUR ACTIFS OU REVENUS			
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	15 091 270	15 078 596	12 674
NANTISSEMENTS DES REASSUREURS	25 355 843	21 402 812	3 953 031
VALEURS DES ORGANISMES REASSURES			
VALEURS APPART. INSTITUT. PREVOYANCE			
AUTRES VAL DETENUES POUR COMPTE TIERS			
ENCOURS D'INST. FINANCIERS A TERME			

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice.....	4
Evénements survenus au cours de l'exercice	4
Principes comptables et modes d'évaluation retenus	4
/// BILAN	5
⇒ Note 1 : Actifs incorporels.....	5
⇒ Note 2 : Titres de participation.....	5
⇒ Note 3 : Autres placements	5
⇒ Note 4 : Opérations de réassurance.....	7
⇒ Note 5 : Créances et dettes	7
⇒ Note 6 : Actifs corporels	7
⇒ Note 7 : Comptes de régularisation	7
⇒ Note 8 : Provisions techniques.....	8
⇒ Note 9 : Provisions	9
/// HORS BILAN	9
/// COMPTE DE RESULTAT	10
⇒ Note 10 : Primes	10
⇒ Note 11 : Produits et charges des placements	10
⇒ Note 12 : Charges par destination	10
⇒ Note 13 : Produits et charges exceptionnels	10
⇒ Note 14 : Produits et charges non techniques	11
/// DEROGATION AUX PRINCIPES GENERAUX	11
/// CHANGEMENT DE METHODE ET DE PRESENTATION	11
⇒ Note 15 : Changement décidé par l'entreprise	11
⇒ Note 16 : Changements du fait de nouvelles réglementations comptables	11
/// EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE.....	11
Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat.....	11
/// BILAN	12
⇒ Note 17 : Tableau de variation de divers éléments de l'actif	12
⇒ Note 18 : Amortissements et Dépréciations	13
⇒ Note 19 : Etat récapitulatif de l'ensemble des placements inscrits au bilan	14
⇒ Note 20 : Ventilation des créances et des dettes	15
⇒ Note 21 : Montant des participations et parts dans des entreprises liées détenues dans des entreprises d'assurance.....	15
⇒ Note 22 : Liste des filiales et participations	16
⇒ Note 23 : Entreprises dont Altima Assurances est l'associée indéfiniment responsable.....	16
⇒ Note 24 : Créances et dettes avec les entreprises liées et ayant un lien de participation	16
⇒ Note 25 : Passifs subordonnés.....	17

⇒	Note 26 : Composition de l'actionnariat	17
⇒	Note 27 : Capitaux propres.....	17
⇒	Note 28 : Provisions pour risques en cours.....	17
⇒	Note 29 : Règlement des sinistres.....	18
⇒	Note 30 : Evolution au cours des trois derniers exercices des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler	19
⇒	Note 31 : Clause de réserve de propriété sur immobilisations	20
⇒	Note 32 : Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice rattachés au poste de créances et dettes	20
⇒	Note 33 : Comptes de régularisation.....	20
⇒	Note 34 : Titres émis	20
⇒	Note 35 : Ventilation des provisions	21
///	COMPTE DE RESULTAT.....	22
⇒	Note 36 : Ventilation des produits et charges des placements	22
⇒	Note 37 : Ventilation des opérations techniques par catégorie	23
⇒	Note 37 : Ventilation des opérations techniques par catégorie (suite)	24
⇒	Note 38 : Charges de personnel	24
⇒	Note 39 : Commissions allouées	25
⇒	Note 40 : Cotisations brutes.....	25
⇒	Note 41 : Entrées et sorties de portefeuilles	25
⇒	Note 42 : Ventilation par nature des charges par destination	25
⇒	Note 43 : Dérogations aux principes généraux.....	25
⇒	Note 44 : Situation fiscale différée ou latente (assiette imposable).....	26
⇒	Note 45 : Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices	26
⇒	Note 46 : Produits et charges exceptionnels	27
⇒	Note 47 : Produits et charges non techniques.....	27
///	AUTRES INFORMATIONS	28
⇒	Comptes consolidés	28
⇒	Engagements de retraites et avantages similaires	28
▪	Indemnités de fin de carrière.....	28
▪	Accord professionnel en matière de retraite dans la branche assurance.....	28
⇒	Effectif moyen du personnel.....	28
⇒	Avances et crédits accordés aux dirigeants.....	28
⇒	Honoraires commissaires aux comptes	28
⇒	Crédit d'impôt compétitivité emploi.....	28

Faits caractéristiques de l'exercice

Le chiffre d'affaires 2016 net de réassurance s'élève 22 506 K€ et connaît une progression de 7 180 k€ (+46.84%). Cette évolution s'explique principalement par le lancement des produits flottes, moto 4+2 et la commercialisation de contrat internet via un courtier.

Les produits nets des placements diminuent de 1 019 k€ pour atteindre 769 k€. Il convient de tenir compte d'une reprise de provision de 1 100 k€ en 2015 et de 110 k€ en 2016. Retraité de ces impacts les produits baissent de 30 k€. Le contexte de taux d'intérêt bas et de marchés boursiers incertains avec des événements tels que le vote de la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, le résultat de l'élection américaine ou le référendum en Italie ont finalement eu peu d'impact sur les performances des places boursières (STOXX Europe 600 : -1.2 %, CAC 40 : +4.9 %).

Les autres produits techniques sont de 1 225 k€, en baisse de 1 471 k€, la variation provient de la production d'immobilisation (927 k€ en 2016 contre 2 375 k€ en 2015).

La charge sinistres net de réassurance ressort à 16 569 k€, en hausse de 1 030 k€, qui s'explique principalement par l'augmentation des frais généraux imputable aux frais de gestion (+830 k€).

Les frais généraux sont de 12 002 k€ contre 10 157 k€ en 2015, il convient par contre de les pondérer, l'impact sur le résultat du montant de la production d'immobilisation présent en autres produits techniques (enregistrement des factures en charge puis constatation d'un produit pour le passage en immobilisations). Après retraitement les frais généraux sont de 11 074 k€ soit une augmentation de 3 292 k€. Les principales évolutions ont pour origine les commissions (+1470 k€), les frais informatique (+900 k€) et les amortissements (+793 k€).

Les charges nettes diverses, d'un montant de 18 k€, baissent de 1015 k€. L'évolution s'explique par un produit d'intégration fiscale pour 900 k€ relatif au déficit fiscal 2015.

Le résultat net comptable est une perte de 67 k€.

Evénements survenus au cours de l'exercice

ALTIMA s'était engagée dès le second semestre 2014 dans une refonte complète de son système d'informations.

Ce projet, qui a mobilisé d'importants efforts tant en ressources qu'en moyens financiers s'est concrétisé par la mise en service de l'outil de production de gestion des contrats et des sinistres pour de nouveaux produits le 1er janvier 2016 et la migration informatique du portefeuille historique le 30 septembre 2016. En parallèle, une adaptation du système d'information comptable et financier a été engagée pour tenir compte des évolutions du système de production. Les travaux se poursuivront au cours de l'année 2017.

Principes comptables et modes d'évaluation retenus

Les comptes présentés ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2015-11 du 26 novembre 2015 et n°2016-12 du 12 décembre 2016 relatif aux comptes annuels des entreprises d'assurance.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les articles cités dans cette annexe font référence au Code des assurances ou, à défaut, au règlement ANC n° 2015-11 et n°2016-12 du 12 décembre 2016.

/// Bilan

⇒ **Note 1 : Actifs incorporels**

Les actifs incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue (de 1 an à 10 ans).

⇒ **Note 2 : Titres de participation**

Ils regroupent les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation.

Entreprise liée : entreprise française ou étrangère pouvant être incluse par intégration globale dans l'ensemble consolidé auquel l'entreprise d'assurance est intégrée globalement à l'exclusion des entreprises autres que d'assurance qui peuvent ne pas être consolidées.

Entreprise avec laquelle il existe un lien de participation : entreprise dans laquelle l'entreprise d'assurance détient directement ou indirectement une participation (représentant au moins 10 % du capital) ou entreprise détenant directement ou indirectement une participation (représentant au moins 10 % du capital) dans l'entreprise d'assurance.

Les titres sont enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition.

L'évaluation de ces titres est effectuée selon différentes méthodes :

- Le prix de revient,
- L'actif net comptable non réévalué,
- L'actif net comptable réévalué,
- Le prix d'émission de nouvelles actions,
- Le prix utilisé lors de la dernière transaction,
- Embedded value et appraisal value.

Les titres de participation en moins-value latente font l'objet d'un examen en vue de déterminer le caractère durable de la dépréciation.

⇒ **Note 3 : Autres placements**

La distinction entre les placements relevant des articles R 343-9 et R 343-10 se fait en conformité avec les articles du Code des assurances.

Ainsi, toutes les valeurs amortissables énumérées aux 1°, 2°, 2° bis et 2° ter de l'article R 332-2, autres que les obligations et les parts indexées, les parts de fonds communs de créance et les titres participatifs, sont classés à l'article R 343-9, les autres valeurs relèvent donc de l'article R 343-10.

▪ **Titres à revenu fixe (article R 343-9)**

Les obligations et les titres de créance négociables sont enregistrés à leur coût d'acquisition hors intérêts courus. La différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement est rapportée au résultat selon une méthode linéaire (différence < 10 %) ou actuarielle (différence ≥ 10 %) sur la durée résiduelle des titres par la comptabilisation soit d'une charge (surcote), soit d'un produit (décote). Les frais d'acquisition sont portés en charges.

A l'inventaire, le gain ou la perte lié à l'indexation sur le niveau général des prix de certaines obligations est enregistré en produits ou en charges.

L'évaluation des titres correspond au dernier cours coté au jour de l'inventaire ou à défaut à la valorisation communiquée par l'émetteur, conformément à l'article R 343-11.

Une dépréciation à caractère durable n'est constituée que s'il existe un risque avéré de contrepartie (le débiteur n'est pas en mesure de respecter ses engagements) et si la perte de valeur peut être estimée de façon fiable, conformément au règlement de l'ANC 2015-11.

Dans cette éventualité, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés au taux d'intérêt effectif d'origine (taux actuariel de rendement), corrigé de l'augmentation depuis la comptabilisation initiale de la marge d'intérêt par rapport au taux sans risque

▪ **Titres amortissables (article R 343-10)**

Les obligations de crédit ou émises par un fonds de prêt à l'économie non cotées et les prêts sont amortis selon le principe des surcotes décotes comme les titres estimés selon l'article R 343-9 mentionnés ci-dessus. Les frais d'acquisition sont portés en charges.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes est la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise conformément à l'article R 343-11.

Les règles de dépréciations de ces titres sont définies par le règlement de l'ANC :

- lorsque l'organisme d'assurance a l'intention et la capacité de détenir les placements amortissables classés à l'article R 343-10 jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable s'analysent au regard du seul risque de crédit. Une provision pour dépréciation à caractère durable est constituée dès lors qu'il y a lieu de considérer qu'il existe un risque de crédit avéré.
- lorsque l'organisme d'assurance n'a pas l'intention ou la capacité de détenir ces placements jusqu'à leur maturité, les dépréciations à caractère durable sont constituées en analysant l'ensemble des risques identifiés sur ce placement en fonction de l'horizon de détention considéré :
 - Lorsque l'organisme n'a pas l'intention ou la capacité de détenir les placements à un horizon déterminé, la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable du placement corrigée des surcotes et décotes et sa valeur vénale si cette dernière est inférieure à la valeur comptable ;
 - Lorsque l'organisme a l'intention et la capacité de détenir les placements à un horizon déterminé, la dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable du placement corrigée des surcotes et décotes et sa valeur recouvrable si cette dernière est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est déterminée sur la base de la valeur actuelle des flux futurs estimés en prenant en compte en fonction de l'horizon de détention considéré, des critères liés soit au marché soit à la rentabilité attendue du placement.

▪ **Actions et autres titres à revenu variable non amortissables (article R 343-10)**

Les actions et autres titres à revenu variable sont enregistrés à leur prix d'achat, hors intérêts courus et frais d'acquisition.

La valeur de réalisation retenue à la clôture des comptes selon l'article R 343-11, correspond :

- pour les titres cotés, au dernier cours coté ;
- pour les titres non cotés, à la valeur vénale correspondant au prix qui en serait obtenu dans des conditions normales de marché et en fonction de leur utilité pour l'entreprise ; pour les parts ou actions émises par des organismes de placements collectifs, au dernier prix de rachat publié.

Conformément à la section 2 du règlement de l'ANC, les actions et autres titres à revenu variable en moins-value latente font l'objet d'un examen en vue de déterminer le caractère durable de la dépréciation selon une analyse multicritères :

- il existait d'ores et déjà une dépréciation sur cette ligne de placement à l'arrêté précédent,

- le placement a été constamment en situation de moins-value latente significative au regard de sa valeur comptable sur la période de 6 mois consécutifs précédant l'arrêt,
- il existe des indices objectifs permettant de prévoir que l'entreprise ne pourra recouvrer tout ou partie de la valeur comptable du placement, notamment :
 - la baisse significative des indicateurs représentatifs du marché ou du secteur d'activité auquel appartient le placement,
 - l'évolution défavorable des indicateurs d'analyse fondamentaux du placement,
 - les difficultés de cession de ce placement.

La valeur d'inventaire des titres présentant une présomption de dépréciation durable s'analyse, de manière prospective, comme la valeur recouvrable de ces placements, déterminée en prenant en compte la capacité de l'entreprise à les détenir à un horizon envisagé (gestion actif/passif, cash-flow positifs).

Cette approche conduit à constater une dépréciation durable pour certains fonds d'investissement selon les modalités suivantes :

- pour les fonds dont la cession est prévue à brève échéance (moins d'un an), la dépréciation correspond à l'intégralité de la moins-value constatée au 31 décembre de l'année,
- pour les autres fonds, la dépréciation est déterminée selon une méthode prospective : différence entre le prix de revient et la valeur recouvrable à l'horizon de détention, estimée à partir d'un taux de rendement prudent correspondant à l'horizon de détention majoré d'une prime de risque.

⇒ **Note 4 : Opérations de réassurance**

Les cessions en réassurance sont comptabilisées en conformité avec les termes des différents traités.

Les titres remis en nantissement des réassureurs sont inscrits en hors bilan pour le montant correspondant au cours de bourse à la date de clôture.

⇒ **Note 5 : Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est constituée.

⇒ **Note 6 : Actifs corporels**

Les actifs corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition et font l'objet d'amortissements annuels selon les modalités suivantes :

- Agencements et Aménagements Linéaire sur 1 à 10 ans
- Matériel bureautique Linéaire sur 3 ou 4 ou 5 ans
- Mobilier Linéaire sur 5 ou 10 ans
- Installations techniques Linéaire sur 5 ans
- Mobilier Linéaire sur 10 ans

⇒ **Note 7 : Comptes de régularisation**

La nature et le montant des comptes figurant sur les lignes "Comptes de régularisation actif" et "Comptes de régularisation passif" sont précisés dans la note 32.

Les frais d'acquisition reportés sont calculés sur la base des Primes Emises et des PPNA selon la formule suivante :

Frais d'acquisition x (Primes non acquises au titre des émissions 2016/ Primes émises en 2016)

Les charges constatées d'avances intègrent les commissions de courtage liées aux charges d'administration et de gestion sinistre, un calcul identique basé sur les PPNA est réalisé.

Aucune opération en devise n'ayant été réalisée, il n'existe pas d'écart de conversion.

⇒ **Note 8 : Provisions techniques**

Ces provisions sont évaluées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figurant à l'actif du bilan.

▪ **Provision pour primes non acquises**

La provision pour primes non acquises (P.N.A.) est calculée prorata temporis, contrat par contrat, conformément à l'article R343-7 du Code des Assurances. Depuis cette année, elle n'est plus obtenue par différence entre les primes acquises et les primes émises.

▪ **Provision pour sinistres à payer et prévision de recours**

L'évaluation des dossiers enregistrés

La provision pour sinistres à payer et pour prévision de recours sont calculées conformément aux articles R331-15 à R331-26 du Code des Assurances. La provision est évaluée dossier par dossier. En l'absence de statistiques probantes, aucun sinistre n'est évalué suivant des méthodes de coût moyen ou de cadence des paiements.

Dans les dossiers susceptibles d'être réglés sous forme de rentes, la provision pour sinistres à payer est estimée selon les mêmes règles que celles régissant le calcul des provisions mathématiques de rentes.

L'évaluation des sinistres tardifs

La méthode utilisée est le calcul d'un coefficient de passage pour le nombre de garanties et le coût moyen net de recours par garantie.

La prévision de recours n'a pas fait l'objet d'évaluation pour tardif, en absence d'historique sur l'évolution de l'évaluation gestionnaire mise en place cette année.

Provision pour frais de gestion des sinistres en cours

Une nouvelle méthode de calcul de la provision pour frais de gestion a été mise en œuvre en 2014. Elle s'appuie sur les coûts réels observés de la gestion des sinistres, ainsi que sur leur duration.

▪ **Provision pour risques en cours**

Compte tenu de la taille du portefeuille de la société, la méthodologie retenue a pour objectif de lisser sur 5 ans la part supérieure à 1 M€ des sinistres supérieurs à 1 M€. C'est le montant de la surcrête, telle qu'elle est vue à la fin de chaque date d'arrêté, qui fait l'objet d'un étalement.

Cette méthode, destinée à s'appliquer pour l'ensemble des garanties, ne concerne en pratique que la garantie en Responsabilité Civile (RC).

▪ **Provision mathématique des rentes**

La provision mathématique des rentes versées au titre des garanties de responsabilité civile est calculée en utilisant la table de mortalité TD 88-90 et un taux technique qui ne peut excéder 60 % du taux moyen au cours des vingt-quatre derniers mois des emprunts de l'Etat (TME), conformément aux dispositions de l'article 143-2 du règlement ANC n° 2015-11.

La provision mathématique des rentes versées au titre des garanties d'invalidité est calculée en utilisant la table de maintien en invalidité conformément aux dispositions de l'article 143-12 du règlement ANC et un

taux technique qui ne peut excéder 75 % du taux moyen au cours des vingt-quatre derniers mois des emprunts de l'Etat.

La provision mathématique de certains contrats intègre également un taux de revalorisation de ces rentes à charge de l'assureur, fixé selon les articles 143-2 et 143-12 du règlement ANC n° 2015-11.

Les provisions mathématiques ainsi calculées sont majorées d'un chargement au titre des frais généraux affectés à la gestion des rentes déterminé en appliquant au nombre de rentes restant à servir :

- d'une part, une estimation de survie à partir des tables viagères des nombres de dossiers par année de gestion,
- et d'autre part, les frais de gestion unitaires déterminés à partir des données de la comptabilité analytique.

Ces frais de gestion unitaires prennent en compte un taux d'évolution de nos coûts jusqu'à la liquidation des rentes.

▪ Provisions pour égalisation

Les provisions pour égalisation des risques afférents à la garantie des catastrophes naturelles, des autres risques dus à des éléments naturels et des risques attentats sont calculées conformément à l'article 39 quinquies G du Code Général des Impôts.

▪ Provision pour risque d'exigibilité

En application de l'article R343-5, cette provision est constituée dès lors que globalement, les placements relevant de l'article R343-10, à l'exception des valeurs amortissables que l'entreprise d'assurance a la capacité et l'intention de détenir jusqu'à leur maturité, ont une valeur de réalisation inférieure à leur valeur nette comptable.

La dotation annuelle est égale au tiers du montant de la moins-value latente nette globale, sans que cette dotation puisse conduire à ce que le montant total de la provision inscrite au bilan excède le montant de la moins-value nette globale constatée sur ces placements.

La charge constituée par la dotation à la provision pour risque d'exigibilité mentionnée à l'article R343-5 peut être étalée dans des conditions précisées par arrêté du ministre chargé de l'économie. Le report de charge consécutif à cet étalement ne peut toutefois pas conduire à ce que la charge totale relative au provisionnement de la moins-value latente globale mentionnée à l'article R. 343-5 pour un exercice donné soit supportée sur plus de huit exercices consécutifs, à compter de l'exercice où cette moins-value latente globale a été constatée.

⇒ **Note 9 : Provisions**

La nature et le montant des comptes concernés par cette note sont précisés dans la note 35.

Les provisions pour dépréciations des créances douteuses sont calculés, en fonction du statut du contrat, à savoir –mise en demeure- suspension- résiliation pour vente- résiliation pour impayés. Il est ensuite appliqué un taux de dépréciation en fonction de l'espérance d'encaissement.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

/// Hors bilan

L'entreprise a recensé les engagements reçus et donnés selon les dispositions en vigueur. Elle n'a pas pris ou reçu d'engagements à l'égard des dirigeants, des entreprises liées ou des entreprises avec lesquelles existe un lien de participation.

/// Compte de résultat

⇒ Note 10 : Primes

Les primes correspondent aux primes émises nettes d'annulations.

Les contrats AUTO et MRH Altima sont émis en continu pour une durée annuelle. Les contrats Vélo ont une durée pluriannuelle. L'ensemble donne lieu à un calcul de primes émises et non acquises.

Les contrats MRH Galian, Flotte et 4+2 ont une date d'échéance unique au 1^{er} janvier.

⇒ Note 11 : Produits et charges des placements

Les produits des placements comprennent les intérêts courus au cours de l'exercice, les dividendes encaissés, les reprises des dépréciations, les reprises sur la réserve de capitalisation, les produits des différences sur les prix de remboursement à percevoir ainsi que les produits provenant de la réalisation des placements et le cas échéant les produits nets de change réalisés.

Les charges des placements regroupent les frais de gestion, les intérêts, les dépréciations, les dotations à la réserve de capitalisation, l'amortissement des différences de prix de remboursement, ainsi que les pertes provenant de la réalisation des placements et le cas échéant les pertes nettes de change réalisées.

Les plus ou moins-values sur cessions des placements sont déterminées selon la méthode "Premier Entré/Premier Sorti".

A l'inventaire, une écriture est comptabilisée pour transférer du compte de résultat non technique au compte de résultat technique, la part des produits nets de placement alloués. Elle est calculée au prorata des provisions techniques nettes dans le total constitué par les capitaux propres et les provisions techniques nettes.

Le résultat de la gestion des placements est ventilé en deux parties :

- les produits nets provenant des provisions techniques qui figurent dans le compte de résultat technique,
- les produits nets provenant du placement des capitaux propres qui figurent dans le compte de résultat non technique.

⇒ Note 12 : Charges par destination

Toutes les charges comptabilisées par nature en classe 9 sont réaffectées mensuellement en charges par destination.

La ventilation sur les destinations repose sur les activités réalisées par chaque centre d'activité. Ces activités déterminent la destination qui sera mouvementée lors du transfert en classe 6.

Les charges ne pouvant être affectées en direct à une activité sont réallouées à l'aide d'inducteurs puis déversées sur les destinations.

Les composantes par destination sont déterminées par la nature de la dépense.

Les frais internes regroupent les frais de personnel, les frais de déplacement et les impôts et taxes. Les frais externes recouvrent les services extérieurs autres que les frais de déplacement. Les autres charges sont des dotations aux amortissements, des dotations aux provisions ou des dépréciations selon leur nature.

⇒ Note 13 : Produits et charges exceptionnels

La nature et le montant des comptes figurant sur la ligne "Résultat exceptionnel" sont précisés dans la note 46.

⇒ **Note 14 : Produits et charges non techniques**

La nature et le montant des comptes figurant sur les lignes « Autres produits non techniques » et « Autres charges non techniques » sont précisés dans la note 47.

/// Dérogation aux principes généraux

Altima Assurances n'a pas dérogé aux principes généraux en 2016.

/// Changement de méthode et de présentation

⇒ **Note 15 : Changement décidé par l'entreprise**

Aucun changement de méthode ayant eu une incidence significative sur les comptes n'est intervenu au cours de l'exercice.

⇒ **Note 16 : Changements du fait de nouvelles réglementations comptables**

Le décret 2015-513 du 7 mai 2015 a supprimé le mécanisme dit de « la réserve de capitalisation » pour les organismes exerçant une activité d'assurance non-vie et les réassureurs au 1er janvier 2016.

En application de l'article 19 de ce même décret, le montant de réserve de capitalisation au bilan à la clôture du 31 décembre 2015 a été viré au compte « autres réserves ».

/// Evénements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de tenue du conseil d'administration.

Informations sur les postes du bilan et du compte de résultat

Les données financières présentées ci-après sont exprimées en milliers d'euros.

/// Bilan

⇒ Note 17 : Tableau de variation de divers éléments de l'actif

Rubriques	Valeur brute N-1	Acquisitions Augmentations Transferts	Cessions Diminutions Transferts	Valeur brute N
Actifs incorporels	4 817	2 070	1 076	5 811
immo en cours	1 021	147	987	181
logiciels	3 796	1 923	89	5 630
Titres de propriété	12 051			12 051
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation				
Entreprises liées	12 051			12 051
Autres placements	45 753	36 997	40 784	41 966
Part Cession. dans provisions techniques	25 219		2 930	22 289
Actifs corporels d'exploitation	512	512	392	632
TOTAL	88 352	39 579	45 182	82 749

⇒ Note 18 : Amortissements et Dépréciations

Mouvements de l'exercice

Rubriques	Amortissements ou dépréciations cumulés N-1	Dotations de l'exercice Transferts	Reprises de l'exercice Transferts	Amortissements ou dépréciations N
Actifs incorporels	1 855	444	0	2 299
immo en cours				
logiciels	1 855	444	0	2 299
Titres de propriété	10 951		110	10 841
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation				
Entreprises liées	10 951		110	10 841
Autres placements				
Part Cession. dans provisions techniques				
Actifs corporels d'exploitation	185	60		245
TOTAL	12 991	504	110	13 385

Montants cumulés

Rubriques	Valeur brute en fin d'exercice	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette en fin d'exercice
Actifs incorporels	5 811	2 299		3 512
immo en cours	181			181
logiciels	5 630	2 299		3 331
Titres de propriété	12 051		10 841	1 210
Entreprises avec lesquelles existe un lien de participation				
Entreprises liées	12 051		10 841	1 210
Autres placements	41 966			41 966
Part Cession. dans provisions techniques	22 289			22 289
Actifs corporels d'exploitation	632	245		387
TOTAL	82 749	2 544	10 841	69 364

⇒ **Note 19 : Etat récapitulatif de l'ensemble des placements inscrits au bilan**

Rubriques	Valeur brute N	Valeur nette N	Valeur de réalisation N	Valeur Nette N-1	Valeur de réalisation N-1
I - Placements et instruments financiers à terme ¹					
1. Placements immobiliers et placements					
2. Actions et autres titres à revenu variable autres	12 051	1 210	1 210	1 100	3 599
3. Parts d'O.P.C.V.M. (autres que celles visées en 4) *	1 850	1 850	1 869		
4. Parts d'O.P.C.V.M. détenant exclusivement des	5 800	5 800	5 793	14 444	14 394
5. Obligations et autres titres à revenu fixe *	30 845	30 720	31 468	26 063	26 529
6. Prêts hypothécaires *					
7. Autres prêts et effets assimilés *					
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes *					
9. Dépôts (autres que ceux visés au 8) et	3 470	3 470	3 470	4 900	4 900
* Dont placements effectués dans l'OCDE	54 016	43 051	43 811	46 507	49 422
* Dont placements effectués hors OCDE					
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de					
- Placements immobiliers					
- Titres à revenu variable autres que des parts d'OPCVM					
- OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe					
- Autres OPCVM					
- Obligations et autres titres à revenu fixe					
11. Instruments financiers à terme					
- Stratégie d'investissement ou de désinvestissement					
- Stratégie de rendement					
- Autres opérations					
12. TOTAL (lignes 1 à 11)	54 016	43 050	43 810	46 507	49 422
a. dont					
Placements évalués selon l'article R 343-9 et instruments financiers à terme rattachés	30 845	30 720	31 468	26 063	26 529
- dont décote non encore amortie		578		720	
- prime de remboursement non reprise		129		65	
Placements évalués selon l'article R 343-10 et instruments financiers à terme rattachés	23 171	12 330	12 342	20 444	22 893
Placements évalués selon l'article R 343-13 et instruments financiers à terme rattachés					
Placements évalués selon l'article R 343-11 et instruments financiers à terme rattachés					
Autres instruments financiers à terme					
b. dont, pour les entreprises visées à l'article L 310-1 du code des assurances :					
Valeurs affectables à la représentation des provisions techniques autres que celles visées ci-dessous	54 016	43 050	43 810	46 507	49 422
Valeurs garantissant les engagements envers les institutions de prévoyance ou couvrant les fonds de placement gérés					
Valeurs déposées chez les cédants (dont valeurs déposées chez les cédants dont l'entreprise s'est portée caution solidaire)					
Valeurs affectées aux provisions techniques des opérations d'assurance légalement cantonnées dans une comptabilité auxiliaire d'affectation en France					
Autres affectations ou sans affectation					
II - Actifs affectables à la représentation des provisions techniques (autres que les placements et la part des réassureurs dans les provisions techniques)	590	590	590	519	519
III - Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance					

¹ Tous les placements détenus par l'entreprise ont été émis par des personnes morales ayant leur siège sur le territoire des Etats membres de l'OCDE.

⇒ **Note 20 : Ventilation des créances et des dettes**

Rubriques	Montant N				Montant N-1			
	montant net	à 1 an au plus	de plus de 1 an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans	montant net	à 1 an au plus	de plus de 1 an à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
CREANCES	21 707	21 707			10 171	10 171		
Créances nées d'opérations d'assurance directes	18 555	18 555			7 896	7 896		
Primes à émettre	2 013	2 013						
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	16 542	16 542			7 896	7 896		
Créances nées d'opérations de réassurance	2 677	2 677			1 176	1 176		
Autres créances	475	475			1 099	1 099		
Personnel								
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2	2			7	7		
Débiteurs divers	473	473			1 092	1 092		
DETTES POUR DEPOTS	3 327	3 327			2 897	2 897		
AUTRES DETTES	7 358	7 358			3 774	3 774		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3 246	3 246			1 950	1 950		
Dettes envers les courtiers	3 241	3 241			1 950	1 950		
Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	5	5						
Dettes nées d'opérations de réassurance	150	150			228	228		
Dettes envers les établissements de crédit								
Autres dettes	3 962	3 962			1 596	1 596		
Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus								
Personnel	120	120			105	105		
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	3 220	3 220			393	393		
Créanciers divers	622	622			1 098	1 098		

⇒ **Note 21 : Montant des participations et parts dans des entreprises liées détenues dans des entreprises d'assurance**

Aucune.

⇒ **Note 22 : Liste des filiales et participations**

Entreprise	Capital	% de détention	Prêts et avances	Montant de la participation (Valeur brute)	Montant de la participation (Valeur nette)	Chiffre d'affaires 2016	Résultats 2016	Capitaux propres
ALTIMA COURTAGE	1 100 000	99.94 %		12 050 998	1 210 000	3 401 569	905 148	4 597 551

⇒ **Note 23 : Entreprises dont Altima Assurances est l'associée indéfiniment responsable**

Dénomination	Siège Social	Forme juridique
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	118 avenue de Paris – 79000 NIORT	GIE

⇒ **Note 24 : Créances et dettes avec les entreprises liées et ayant un lien de participation**

Postes du bilan	Montant N			Montant N - 1		
	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	TOTAL	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	TOTAL
ACTIF						
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques						
Provisions pour primes non acquises						
Provisions pour sinistres						
Créances	540		540	1 390		1 390
Créances nées d'opérations d'assurance directe						
Créances nées d'opérations de réassurance	339		339	311		311
Autres créances	201		201	1 079		1 079
Comptes de régularisation - Actif						
PASSIF						
Provisions techniques	-2 173		-2 173	-2 277		-2 277
Provisions pour primes non acquises						
Provisions pour sinistres (cessions)	-2 173		-2 173	-2 277		-2 277
Provisions d'égalisation						
Autres provisions techniques						
Dettes	2 715		2 715	2 070		2 070
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 566		2 566	1 945		1 945
Dettes nées d'opérations de réassurance						
Autres dettes	149		149	125		125
Comptes de régularisation - Passif						

⇒ **Note 25 : Passifs subordonnés**

Aucune dette subordonnée ne figure au bilan au 31 décembre 2016.

⇒ **Note 26 : Composition de l'actionnariat**

Le capital social, composé de 595 000 actions d'un nominal de 45.32 €, est détenu à hauteur de 100 % par la MAIF.

⇒ **Note 27 : Capitaux propres**

Rubriques	Montant N-1	Mouvement de l'exercice	Montant N
Capital social	26 965		26 965
Réserves réglementaires	63	-61	2
Réserve indisponible	2		2
Réserve de capitalisation	61	-61	
Réserves diverses		61	61
Report à nouveau	-1 486	-177	-1 663
Résultat de l'exercice 2015	-177	177	
Résultat de l'exercice 2016		-67	-67
TOTAL	25 365	-67	25 298

⇒ **Note 28 : Provisions pour risques en cours**

La provision pour risque en cours est de 499 k€ contre 433 k€ au 31/12/2015.

⇒ **Note 29 : Règlement des sinistres**

Rubriques	Montant N	Montant N - 1
a. Montant des recours à recevoir déduits des provisions pour sinistres à payer	145	0
b. Excédent ou insuffisance net au titre des exercices antérieurs		
Provisions pour sinistres à l'ouverture	44 394	41 882
Prestations payées	6 357	6 656
Provisions pour sinistres à la clôture	37 822	40 559
Excédent net (+)	215	
Insuffisance nette (-)		-5 333

⇒ **Note 30 : Evolution au cours des trois derniers exercices des règlements de sinistres effectués depuis l'exercice de survenance et de la provision pour sinistres à régler**

Année d'inventaire 2014

	Exercice de survenance		
	2012	2013	2014
Règlements	14 953	13 324	6 958
Provisions	1 515	13 397	5 124
Total sinistres	16 468	26 721	12 082
Cotisations acquises	22 661	21 634	18 792
Pourcentage sinistres/cotisations acquises	72,67%	123,51%	64,29%

Année d'inventaire 2015

	Exercice de survenance			
	2012	2013	2014	2015
Règlements	15 439	13 864	9 044	6 099
Provisions	1 375	14 582	3 322	4 360
Total sinistres	16 814	28 446	12 366	10 459
Cotisations acquises	22 661	21 634	18 792	16 739
Pourcentage sinistres/cotisations acquises	74,20%	131,49%	65,80%	62,48%

Année d'inventaire 2016

	Exercice de survenance				
	2012	2013	2014	2015	2016
Règlements	15 465	14 133	9 771	7 977	5 510
Provisions	1 315	14 093	2 325	2 334	5 351
Total sinistres	16 780	28 226	12 096	10 311	10 861
Cotisations acquises	22 661	21 634	18 792	17 439	21 806
Pourcentage sinistres/cotisations acquises	74,05%	130,47%	64,37%	59,13%	49,81%

⇒ **Note 31 : Clause de réserve de propriété sur immobilisations**

L'intégralité des acquisitions d'immobilisations était réglée au 31 décembre 2016.

⇒ **Note 32 : Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice rattachés au poste de créances et dettes**

Rubriques	Montant N	Montant N-1
PRODUITS A RECEVOIR RATTACHES AUX CREANCES AU TITRE DE L'EXERCICE		
Personnel		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	68	7
Etats et autres collectivités publiques		
Débiteurs divers et créditeurs divers		
TOTAL	68	7
CHARGES A PAYER RATTACHES AUX DETTES AU TITRE DE L'EXERCICE		
Personnel	119	105
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	81	69
Etats et autres collectivités publiques	57	23
Débiteurs divers et créditeurs divers	386	512
TOTAL	643	709

⇒ **Note 33 : Comptes de régularisation**

Rubriques	Montant N	Montant N-1
ACTIF		
Intérêts et loyers non échus	229	302
Frais d'acquisition reportés	164	317
Autres comptes de régularisation	1 317	1 256
Charges constatées d'avance	1 262	1 217
Cotisations - acceptations - comptes non reçus		
Différences sur les prix de remboursement à percevoir	55	39
TOTAL	1 710	1 875
PASSIF		
Comptes de régularisation	180	385
Amortissement des différences sur les prix de remboursement	180	385
TOTAL	180	385

⇒ **Note 34 : Titres émis**

Aucun titre n'a été émis par l'entreprise.

⇒ **Note 35 : Ventilation des provisions**

Rubriques	Montant N - 1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant N
Provision dépréciation créances	113	569	113	569
TOTAL	113	569		569

/// Compte de résultat

⇒ Note 36 : Ventilation des produits et charges des placements

Rubriques	Montant N			Montant N - 1		
	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	TOTAL	Revenus financiers et frais financiers concernant les placements dans des entreprises liées	Autres revenus et frais financiers	MONTANT
PRODUITS						
Revenus des placements immobiliers		586	586		652	652
Revenus des autres placements		135	135		1 119	1 119
Autres produits des placements		48	48		18	18
TOTAL PRODUITS DES PLACEMENTS		769	769		1 789	1 789
CHARGES						
Frais financiers (commissions, honoraires, intérêts et agios)		17	17		10	10
Autres charges des placements		203	203		168	168
TOTAL CHARGES DES PLACEMENTS		220	220		178	178

⇒ **Note 37 : Ventilation des opérations techniques par catégorie**

Rubrique	Catégories					
	Dommages corporels	Automobile			Dommages aux biens	Catastrophes Naturelles
		Responsabilité civile	Dommages	Total		
1. Cotisations acquises		7 518	11 326	18 844	3 175	545
a. Cotisations		11 073	9 226	20 299	3 081	519
b. Charges des provisions pour primes non acquises		-3 555	2 099	-1 456	94	26
2. Charges des prestations		6 171	7 806	13 976	1 344	21
a. Prestations et frais payés		7 348	7 188	14 536	1 405	163
b. Charges des provisions pour prestations et diverses		-1 178	618	-560	-61	-142
A. SOLDE DE SOUSCRIPTION		1 347	3 520	4 867	1 831	524
5. Frais d'acquisition		430	647	1 077	181	31
6. Autres charges de gestion nettes		1 552	2 338	3 890	656	113
B. CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES		1 982	2 986	4 967	837	144
7. Produits des placements		93	140	232	39	7
C. SOLDE FINANCIER		93	140	232	39	7
9. Part des réassureurs dans les cotisations acquises		1 299	655	1 955		281
10. Part des réassureurs dans les prestations payées		3 029	105	3 134	-9	134
11. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations		-2 888	-34	-2 922	-10	21
13. Commissions reçues des réassureurs						14
D. SOLDE DE REASSURANCE		-1 158	-584	-1 743	-19	-112
RESULTAT TECHNIQUE		-1 700	90	-1 610	1 014	275
HORS COMPTE						
14. Provisions pour primes non acquises (clôture)		5 730	4 140	9 870	184	73
15. Provisions pour primes non acquises (ouverture)		2 175	6 239	8 414	278	100
16. Provisions pour sinistres à payer (clôture)		40 748	1 949	42 697	1 234	36
17. Provisions pour sinistres à payer (ouverture)		41 690	1 456	43 146	1 391	107
18. Autres provisions techniques (clôture)		494		494		
19. Autres provisions techniques (ouverture)		430		430		

⇒ **Note 37 : Ventilation des opérations techniques par catégorie (suite)**

Rubrique	Catégories						Total général
	Responsabilité civile générale	Protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Affaires directes Total	Acceptation en assurance	
1. Cotisations acquises	520	499	1 233		24 817		24 817
a. Cotisations	513	898	976		26 286		26 286
b. Charges des provisions pour primes non acquises	7	-399	258		-1 469		-1 469
2. Charges des prestations	521	94	1 011		16 967		16 967
a. Prestations et frais payés	165	91	1 011		17 370		17 370
b. Charges des provisions pour prestations et diverses	356	4			-403		-403
A. SOLDE DE SOUSCRIPTION	0	405	223		7 850		7 850
5. Frais d'acquisition	30	29	70		1 418		1 418
6. Autres charges de gestion nettes	107	103	255		5 124		5 124
B. CHARGES D'ACQUISITION ET DE GESTION NETTES	137	132	325		6 542		6 542
7. Produits des placements	6	6	15		306		306
C. SOLDE FINANCIER	6	6	15		306		306
9. Part des réassureurs dans les cotisations acquises	75				2 310		2 310
10. Part des réassureurs dans les prestations payées	-7				3 253		3 253
11. Part des réassureurs dans les charges des provisions pour prestations	-19				-2 931		-2 931
13. Commissions reçues des réassureurs					14		14
D. SOLDE DE REASSURANCE	-101				-1 974		-1 974
RESULTAT TECHNIQUE	-232	280	-87		-361		-361
HORS COMPTE							
14. Provisions pour primes non acquises (clôture)	26	502	386		11 041		11 041
15. Provisions pour primes non acquises (ouverture)	33	103	644		9 572		9 572
16. Provisions pour sinistres à payer (clôture)	697	199			44 863		44 863
17. Provisions pour sinistres à payer (ouverture)	342	100			45 086		45 086
18. Autres provisions techniques (clôture)	6				499		499
19. Autres provisions techniques (ouverture)	4				434		434

⇒ **Note 38 : Charges de personnel**

Rubriques	Montant N	Montant N - 1
Salaires	1 242	1 114
Charges sociales	558	505
CICE	-19	-17
TOTAL	1 781	1 602

⇒ **Note 39 : Commissions allouées**

Rubriques	Montant N	Montant N - 1
Commission d'acquisition	853 749	757 495
Commission de gestion des sinistres	1 971 090	1 381 442
Commission d'administration des contrats	1 844 031	1 055 865
TOTAL	4 668 869	3 194 801

⇒ **Note 40 : Cotisations brutes**

Toutes les cotisations brutes d'assurance directe sont réalisées en France.

⇒ **Note 41 : Entrées et sorties de portefeuilles**

Aucun mouvement n'a été enregistré sur les portefeuilles d'assurance au cours de l'exercice.

⇒ **Note 42 : Ventilation par nature des charges par destination**

Rubriques	Montant N	Montant N - 1
Commissions	4 667	3 195
Informatique	3 281	4 001
Achats et autres charges externes	903	783
Impôts, taxes et versements assimilés	289	276
Charges de personnel	1 781	1 603
Autres charges de gestion courante	8	16
Dotations aux amortissements et provisions	1 073	280
TOTAL charge par nature	12 002	10 154
Production d'immobilisation	-928	-2 375
TOTAL net de la production pour immobilisation	11 074	7 779

Les principales évolutions proviennent de l'augmentation des commissions, des frais informatique liés à la migration non activables et des amortissements.

⇒ **Note 43 : Dérogations aux principes généraux**

Aucune dérogation aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale n'a été retenue en 2016.

⇒ **Note 44 : Situation fiscale différée ou latente (assiette imposable)**

Nature	Début exercice		Variations		Fin exercice	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
I - Décalages certains ou éventuels						
<i>. Charges non déductibles temporairement</i>						
<i>A déduire l'année suivante</i>						
- participation des salariés						
- autres			11		11	
<i>A déduire ultérieurement</i>						
- provisions techniques			9		9	
<i>. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et, non encore comptabilisées</i>						
Ecart des valeurs liquidatives des OPCVM		51	62		11	
<i>. Produits non imposables temporairement</i>						
- Frais d'acquisition reportés		317	317	164		164
TOTAL		368	399	164	31	164
II - Eléments à imputer						
<i>. Déficits reportables fiscalement</i>	21 323			9	21 314	
<i>. Moins-values à long terme</i>	7 035				7 035	
TOTAL	28 358			9	28 349	
III - Eléments de taxation éventuelle						

⇒ **Note 45 : Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices**

Compte tenu de l'imputation des déficits propres, aucun impôt sur les bénéfices n'a été comptabilisé.

⇒ **Note 46 : Produits et charges exceptionnels**

Rubriques	Montant N	Montant N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits de cessions des immobilisations corporelles		
Autres produits exceptionnels	44	127
TOTAL	44	127
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Valeurs nettes d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles	61	4
TOTAL	61	4

⇒ **Note 47 : Produits et charges non techniques**

Rubriques	Montant N	Montant N - 1
Autres produits non techniques		
Récupération	31	6
TOTAL	31	6
Autres charges non techniques		
TOTAL	0	0

/// Autres informations

⇒ Comptes consolidés

Les comptes d'Altima Assurances sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de la société mère du groupe, MAIF :

MAIF
200 Avenue Salvador Allende
79038 NIORT CEDEX 9

La MAIF établit les comptes consolidés, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France pour les entreprises d'assurances. Les comptes sont publiés dans le dossier annuel de l'exercice.

⇒ Engagements de retraites et avantages similaires

- Indemnités de fin de carrière

La convention d'entreprise prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en faveur des salariés de l'entreprise.

Le montant des engagements correspond au montant probable des droits acquis par chaque salarié au moment de son départ à la retraite à 65 ans, soit 97 k€ au 31 décembre 2016 (Salaires et charges comprises).

Aucune provision n'a été comptabilisée.

- Accord professionnel en matière de retraite dans la branche assurance

Consécutivement à la consolidation du régime Creppsas, l'accord du 17 juillet 1996 prévoit la création d'un fonds de pension, alimenté au minimum par une cotisation des employeurs égale à 1 % de la masse salariale brute annuelle.

La mise en œuvre pratique du dispositif professionnel de fonds de pension a été confiée au B2V.

Les procédures d'alimentation du fonds sont en place depuis le 1er janvier 1999. La cotisation de 1 % est versée mensuellement.

⇒ Effectif moyen du personnel

L'effectif moyen du personnel au cours de l'exercice 2016 est de 17,85 personnes.

⇒ Avances et crédits accordés aux dirigeants

Il n'a pas été accordé d'avances et de crédits, pendant l'exercice 2016, à l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction.

⇒ Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires comptabilisés en 2016 au titre du contrôle légal des comptes sont de 61 k€ et au titre de missions complémentaires de 41 k€.

⇒ Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le CICE au titre de l'exercice 2016 s'élève à 17 k€ et a été comptabilisé au crédit du compte 949 100 (produit résultant du CICE).

Ce produit sera utilisé dans les investissements informatiques destinés à améliorer la compétitivité de l'entreprise.

Copie ou extrait conforme à l'original
le Directeur général
Florent VILLAIN

ALTIMA ASSURANCES
Société Anonyme
au capital de 26 965 400 Euros, entièrement libéré
siège social: 275, rue du Stade – 79180 Chauray
R.C.S. NIORT 431 942 838
Entreprise régie par le code des assurances

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
EN DATE DU 23 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

«
Il est bien noté
.....
que le conseil d'administration propose l'affectation du résultat au compte Report à
nouveau »
.....
.....
.....

QUATRIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats telle qu'elle est proposée par le
Conseil d'administration.*

*En conséquence, elle décide d'affecter le résultat négatif de l'exercice, qui s'élève à (67
647)€, au compte « Report à nouveau », dont le solde, qui s'élève à (1 663 277)€ au 31
décembre 2016, sera ainsi porté à (1 730 924)€.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

.....
.....
..... »



Exercice clos le 31 décembre

2015

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

S.A. ALTIMA ASSURANCES

275 rue du Stade

79180 TREVINS DE CHAURAY

S.A. ALTIMA ASSURANCES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **ALTIMA ASSURANCES**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

SIÈGE SOCIAL : NIORT

53 rue des Marais
CS 18421
79024 NIORT Cedex 9
Tél. : 05 49 32 49 01
Fax : 05 49 32 49 17

FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas Poitou
BP 20173
85203 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Tél. : 02 51 69 06 10
Fax : 02 51 69 96 07

FUTUROSCOPE

Téléport 1 - @ 7 bis
Avenue de Galilée, BP 10115
86961 FUTUROSCOPE Cedex
Tél. : 05 49 49 49 10
Fax : 05 49 49 01 54

LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau
Bâtiment A, BP 409
85010 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. : 02 51 62 22 01
Fax : 02 51 62 20 43

PARIS

69 rue La Boétie
75008 PARIS
Tél. : 01 58 36 09 45
Fax : 01 58 36 09 46

**NEXIA**
INTERNATIONAL

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les provisions pour dépréciation sur le portefeuille titres sont évaluées selon les modalités décrites à la note II.1.2 de l'annexe. Nous avons vérifié que l'évaluation de ces provisions était cohérente, d'une part avec l'intention de détention de ces titres par la société, d'autre part avec sa capacité à les conserver. Nous avons examiné, en tant que de besoin, les données et les hypothèses retenues et la documentation préparée dans ce cadre par la société. Sur ces bases, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Certains postes techniques propres à l'assurance et à la réassurance, à l'actif et au passif des comptes de votre société, sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles. Il en va ainsi des provisions techniques et mathématiques destinées à couvrir les engagements réglementés à l'égard des assurés, et dont les modalités d'évaluation sont décrites à la note II.1.7 de l'annexe. Nous avons en particulier apprécié le caractère adéquat des méthodes employées et des hypothèses retenues, au regard notamment de l'environnement réglementaire de la société et de son expérience. Sur ces bases, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Niort, le 20 mai 2016

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MALÉCOT', is written over a horizontal line.

Christophe MALÉCOT